

ASSOCIATION PAROISSIALE CATHOLIQUE DU SACRE-CŒUR - LAUSANNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 31 MAI 2018

L'assemblée est ouverte par Lucienne Giordano, présidente, qui salue les paroissiens et personnes présents, signale les personnes qui ont pris la peine d'excuser leur absence. L'assemblée approuve la proposition d'accorder pour cette soirée le droit de vote à quelques personnes présentes ce soir, qui n'habitent pas ou plus le territoire de la paroisse, mais qui sont particulièrement actives au sein de notre paroisse. Les exigences formelles étant remplies, l'assemblée peut valablement délibérer selon l'ordre du jour annoncé dans la convocation.

Aussi bien le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2017, paru dans le bulletin paroissial « L'essentiel » du mois de décembre 2017, que celui de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2017, dont un résumé est paru dans le bulletin paroissial « L'essentiel » du mois de mars 2018, sont adoptés sans que lecture n'en soit demandée.

Rapport de gestion du conseil de paroisse

Après la présentation des autres membres du conseil de paroisse, à savoir l'Abbé Vincent Roos, curé de notre paroisse, Cristina Peduto, vice-présidente, Bruno Migliarini, trésorier, Antoine Mbombo Tshimanga, en charge de l'informatique et communication ainsi que lien avec le conseil pastoral, Alain-Gérard Scherwey, fonds de solidarité et secrétaire du conseil, Yannick Le Moigne, relations avec le personnel, Jean-François Calanca, Mario Freire Dos Santos, et Caroline Hauser-Kalbermatten, Lucienne Giordano, qui préside ce conseil pour la dernière fois, s'exprime comme suit :

« Depuis la dernière assemblée, votre conseil de paroisse s'est réuni à 10 reprises, souvent durant plusieurs heures et parfois jusqu'au petit matin! Ceci sans compter toutes les activités hors conseil que les uns et les autres ont consacré à notre paroisse dans divers groupes de travail et de réflexion. Le conseil a siégé aux dates suivantes : 15 juin, 9 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 7 décembre 2017, 17 janvier, 7 février, 14 mars, 18 avril, 16 mai 2018. En plus, une mini-séance de préparation de cette assemblée s'est tenue le 22 mai 2018.

Je tiens donc à remercier les conseillers de paroisse pour leur travail, leur engagement et leur soutien constant.

Et je vous demande de bien vouloir vous aussi les applaudir pour tout le temps, la bonne volonté et l'énergie sans faille et la présence joyeuse qu'ils consacrent pour la bonne marche de notre association paroissiale.

*Le conseil a traité les **affaires courantes** de l'association.*

Le départ rapide, annoncé au terme de notre assemblée de l'an dernier, de notre ancien curé Gabriel Pittet nous a émus et surpris. Nous avons compris la nécessité pour lui de se ménager et de prendre soin de sa santé. Nous avons été heureux de partager un bon moment de convivialité lors de son départ et de lui redire notre gratitude. Et bien sûr, nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous l'abbé Vincent Roos accompagné de sa chienne Folie. Sa messe inaugurale dans notre église fut célébrée en présence de notre vicaire épiscopal l'abbé Christophe Godel. Vincent nous a amené sa sensibilité personnelle, dans l'esprit de Saint-François d'Assise, et nous nous réjouissons de continuer à cheminer ensemble.

A la suite de nouvelles orientations dans la politique d'accueil des migrants et de leur impact sur le processus des accords de Dublin, le collectif R, dont nous hébergeons les protégés depuis avril 2016 à Mon-Gré, s'est décidé à mettre un terme au refuge de Mon-Gré. Ne subsistent que quelques activités en journée, de nature culturelle ou éducative, en faveur des anciens protégés du refuge.

Le 27 octobre, nous avons dû quitter toutes affaires cessantes une réunion avec le collectif R, en raison d'un incendie qui s'est déclaré à la Cure. Dans la partie relative aux projets, vous entendrez tout à l'heure ce que nous avons entrepris et allons entreprendre pour la remise en état de la cure. Pour l'heure, seul le bureau de M. le Curé est utilisable. C'est l'occasion pour moi de remercier ici très chaleureusement Mme et M. Bemberg qui ont, dans l'urgence, immédiatement et généreusement ouvert leur porte et offert un toit à notre curé, le temps pour nous de lui attribuer temporairement un appartement.

Le conseil porte le souci, en tant qu'employeur, de la bonne marche du travail. Nous avons été sensibles à diverses difficultés affectant notre personnel, d'une part à la suite des perturbations liées - vous vous en doutez - au sinistre de la cure et aux travaux de remise en état et d'autre part à la suite de problèmes de santé ou autres. Nous avons eu à coeur de trouver des solutions pour assurer le fonctionnement de notre association et pour soutenir nos employés. C'est le lieu de les remercier chaleureusement ici pour leur engagement et leurs compétences mises au service de la paroisse.

Comme vous l'avez accepté lors de l'assemblée de l'an dernier, nous avons consenti des prêts à la paroisse de Notre-Dame du Valentin ainsi qu'à la Fondation Bellet pour la reconstruction du Foyer du Servan. Votre conseil a finalisé ces démarches, requis les garanties usuelles et formalisé les contrats de prêts. Ces prêts resserrent les liens qui nous unissent à notre « grande soeur » du Valentin et d'autre part avec nos voisins du Servan. Ces deux bénéficiaires ont été très sensibles à la générosité dont vous avez fait preuve à leur égard, et je me fais un plaisir de vous rendre les remerciements qu'ils nous ont donné.

Nous avons également apporté un soutien au démarrage de la nouvelle librairie chrétienne « Le Valentin », qui sera ouverte dès demain sous l'église du Valentin. N'hésitez pas à aller y faire un tour.

Durant cette année, nous avons appris la décision de la clinique Bois-Cerf du groupe Hirslanden de supprimer la chapelle sise dans leurs locaux. Après quelques interventions et discussions, il en ressort que seul un oratoire va désormais subsister et la messe du dimanche matin se tient maintenant à la chapelle du Servan.

Enfin, le projet pour le futur des locaux paroissiaux de Mon-Gré, au Bd de Grancy, avance lumineusement. Dans la partie dédiée aux projets, nous reviendrons en détail sur ce qui a été accompli à ce propos, de manière à vous présenter un point de situation.

Un grand, un profond et sincère merci au personnel de notre Association paroissiale, ainsi qu'à toutes les personnes qui s'engagent dans les diverses activités, groupements, activités pastorales, organisation des manifestations musicales, participations aux célébrations. Sans vous, votre énergie, votre talent, votre constance, notre paroisse ne serait pas ce qu'elle est et entre autres nous n'aurions pas eu une aussi belle crèche pour Noël. »

Puis, passant au point 2b de l'ordre du jour, Lucienne Giordano laisse la parole à Tanneguy Lestiboudois afin qu'il informe comment nous avons, comme chaque année, assuré l'entretien et le suivi de l'Eglise, des salles paroissiales et de nos trois **immeubles**, en lien avec nos 3 gérances mandatées, respectivement la régie Demierre, pour le boulevard de Grancy, 19/19A, la régie Golay Immobilier pour le Beau-Rivage 7 et la fiduciaire Favre Perreaud pour le Beau-Rivage 5.

Sont détaillés, pour le Beau-Rivage 7, les travaux effectués sur les deux coupoles situées sur la toiture du bâtiment, la pose d'un chéneau sur la façade, côté rue, ainsi que l'installation d'un film de protection solaire sur la verrière de l'immeuble située au dessus de la cage d'escalier. Au Beau-Rivage 5, des remplacements dans les hottes de cuisines ont été entrepris.

Concernant le parvis, une expertise a été menée à la suite de l'éclatement du béton sur la surface aval des murs de la rampe du parvis et les travaux de réparation devraient avoir lieu cet été. Le planning sera finalisé dès accord par tous les intervenants, respectivement leurs assureurs, sur la répartition du dommage.

Divers travaux réalisés au niveau des salles du Beau-Rivage 1 sont détaillés: Pose de carrelage et sécurisation de la porte extérieure du local des scouts, peinture, examen et travaux d'étanchéité sur une façade et contrôles de la toiture (encore à effectuer) ainsi que, suite au départ de Gabriel Pittet, des travaux de nettoyage de la cure et de peinture de l'appartement du curé. Nous avons aussi profité de ce déménagement pour mandater une entreprise afin d'évacuer de vieux meubles et lits laissés au fil des ans par les différents occupants de la cure.

La parole est ensuite donnée à Alain-Gérard Scherwey qui relève que le **fonds de solidarité** a distribué pratiquement la totalité de la somme allouée l'an dernier, soit CHF 45'000. Les besoins sont immenses : la misère, la pauvreté, la maladie, les catastrophes climatiques ou les guerres sont des fléaux dévastateurs qui frappent des milliers, des millions de personnes. Nos coups de pouces, nos dons, sont autant de gouttes d'eau qui permettent ici de soutenir un projet éducatif, là une communauté, de rendre possible des avancées qui soulagent, à une modeste mais ô combien précieuse échelle, un peu de la souffrance du monde. Les plus gros postes sont dévolus à des projets qui s'adressent à la lutte contre la précarité, la pauvreté ou la marginalité. Env. 43 % de l' « enveloppe » est distribuée dans la proximité, à Lausanne et ailleurs en Suisse, le reste étant destiné à soutenir des actions à l'étranger. Quelques exemples de communautés ou organisations qui reçoivent notre aide ont été publiés dans les dernières parutions du bulletin paroissial « L'essentiel ». L'association Morija est venue en personne nous remercier. Le **fonds d'aide à la formation et à la culture chrétienne** a permis de soutenir un étudiant en théologie, deux séminaristes, de contribuer à un espace culturel et de permettre le démarrage de la nouvelle librairie « Le Valentin », pour un total alloué de CHF 32'800.

Passant au rapport sur les **projets en cours et futurs**, Lucienne Giordano informe sur l'état de la situation concernant la rénovation du Boulevard de Grancy 19 /19A à la suite de l'assemblée générale extraordinaire de novembre 2017 qui a validé le projet. Après dissolution du groupe de réflexion qui avait porté le projet dans sa phase initiale, un nouveau groupe a été formé pour piloter cette rénovation, composé de Lucienne Giordano, Catherine Gigon Niklaus, Yannick Le Moigne, Caroline Hauser et Tanneguy Lestiboudois (pour la paroisse), et de Patricia Gonzalez, Giuseppe Peduto et Tanguy Margairaz (pour le bureau d'architecte AC Atelier Commun). Ce groupe se réunit à un rythme soutenu, environ chaque trois semaines, jusqu'au dépôt du projet auprès de la commune prévu pour cet été.

Le projet a été présenté aux représentants de la FEDEC-VD le 28 février dernier, puis un dossier complet comprenant les éléments présentés lors de la dernière AGE leur a été remis fin avril pour analyse et décision du comité. L'accord formel de leur part, nécessaire selon nos statuts, vient de nous parvenir.

L'état d'avancement du projet, diverses caractéristiques architecturales et les dernières décisions prises sont présentés en détail, avec projection d'esquisses à l'appui, concernant la surélévation du bâtiment actuel, le centre Mon-Gré (salles et chapelle) et l'aménagement de l'esplanade.

En parallèle, une réflexion sur l'isolation extérieure et sur la rénovation intérieure du bâtiment Bd de Grancy 19/19A a été menée. Par une isolation périphérique crépie, il sera possible d'atteindre les exigences fixées par la loi sur l'énergie, tout en étant conforme aux contraintes réglementaires sur la parcelle. En outre, les vitrines du rez-de-chaussée seront intégralement remplacées. Au niveau technique, l'intégralité des installations de ventilation, d'électricité et sanitaires seront remplacées. Les locaux techniques en sous-sol seront légèrement transformés en fonction de la taille des appareils et des nouvelles normes. La chaudière à mazout sera remplacée par une chaudière à gaz. Les radiateurs seront remplacés dans tout l'immeuble et équipés d'un système de régulation des vannes. L'ensemble des salles de bain et des cuisines seront transformées en fonction des nouvelles gaines techniques et des standards actuels. Le système de canalisations d'eaux claires et d'eaux usées sera mis en séparatif jusqu'aux collecteurs municipaux. Les drains existants seront nettoyés et remis en état. Les cages d'escalier seront transformées selon les nouvelles normes incendie et les garde-corps remplacés. Le parking en sous-sol sera réaménagé avec la création d'un local sprinkler (extincteur à eau), d'un local poubelle, d'un local vélo (couvrant environ 50% des besoins) et une augmentation, côté ouest, de la largeur de passage pour les voitures. L'esplanade sera réaménagée et l'escalier extérieur actuel longeant la rampe du parking pourra être utilisée pour créer des places de stationnement de vélos avec un accès piéton en pente douce le long de ces places.

Comme pour l'extension de la chapelle et la surélévation de l'immeuble, la FEDEC-VD sera également informée pour cette partie entretien et rénovation de l'immeuble. Nous leur communiquerons un dossier plus complet dès que nous aurons une idée plus précise de l'ensemble des coûts liés à ces opérations. Si tout va bien, le projet sera donc mis à l'enquête cet été. Nous devons alors attendre le feu vert des autorités pour commencer les travaux, sachant que le délai de réponse de la commune est d'environ 6 à 9 mois.

Cristina Peduto expose les opérations rendues nécessaires suite à l'incendie de la cure du mois d'octobre : décontamination de la cure, inventaire des dégâts et des objets irrécupérables, travaux d'urgence au niveau de la cuisine, peinture du bureau situé au rez-de-chaussée de la cure et du secrétariat afin de neutraliser au maximum les odeurs et permettre ainsi à l'Abbé Roos et à notre secrétaire, Mariella Heinzmann, de travailler dans les meilleures conditions, sans oublier les multiples et pénibles démarches administratives pour l'indemnisation par l'ECA.

Parallèlement, le conseil de paroisse a réfléchi sur le futur de la cure : Faut-il reconstruire à l'identique ? Faut-il réfléchir à une nouvelle organisation ? La cure doit-elle encore accueillir des logements ? Si oui, combien ? Faut-il réserver un espace dans la cure à nos amis de la communauté espagnole ? Autant de questions qui se posent avec beaucoup d'avis différents comme vous pouvez l'imaginer.... C'est pourquoi votre conseil de paroisse a nommé une commission restreinte pour mener une réflexion sur cette reconstruction, composée de Mario Freire dos Santos, Vincent Roos et Cristina Peduto, complétée par Tanneguy Lestiboudois. Trois cabinets d'architectes ont d'ores et déjà été sollicités pour présenter une offre pour une étude de faisabilité avec plusieurs scénarios possibles.

Lucienne Giordano remercie Cristina Peduto et les membres de la commission et ouvre la discussion :

« La terrasse du Tortillard sera-t-elle modifiée ? »

- L'amplitude de la terrasse n'est pas encore déterminée.

« Avez-vous pensé au chauffage à distance ? »

- Tanneguy Lestiboudois explique qu'au niveau du Bd de Grancy, le chauffage ne peut pas pour l'instant y être raccordé. Bruno Migliarini signale qu'il est relié, à titre privé, au chauffage à distance et que cela coûte plus cher que le combustible.

« Que va-t-il advenir des locataires et des commerces durant les travaux ? »

- Nous voulons faire des travaux sans délocaliser les personnes, mais il est trop tôt pour dire quand il sera opportun que la gérance informe les habitants des conséquences, ainsi que les magasins. En temps voulu, promet Lucienne Giordano.

« Y aura-t-il, prévu au budget, des dédommagements pour les locataires et commerces ? »

- Cela sera le cas, lorsque nous saurons quand les travaux pourront commencer et les nuisances être quantifiées.

Par ailleurs, un nouveau système de clés va être installé au Beau-Rivage 1-3, car il nous manque une vision de qui dispose de quelle clé, et il semble que des doubles circulent dans la nature. Il y a eu des vols à déplorer. Nous devons disposer de la liste des personnes qui auront besoin de clés (système sous forme de badges).

« Le système de badges est-il aussi prévu à Mon-Gré ? »

- Oui, il est prévu que le système soit compatible aussi pour Mon-Gré.

Faute d'autre question ou remarque concernant le rapport de gestion du conseil de paroisse, la parole est donnée à notre trésorier au sein du conseil, Bruno Migliarini pour le point 3 de l'ordre du jour. Celui-ci remercie Corinne Favre Perreaud, notre fidèle et très estimée trésorière mandatée, du fantastique travail accompli depuis belle lurette et de son précieux soutien et lui cède la parole pour la présentation des **résultats de l'exercice 2017 et la proposition de budget pour cette année 2018.**

Les comptes de la paroisse connaissent un excédent de recettes de CHF 400'249.26 grâce au produit net des immeubles de rapport de CHF 818'950.15. En tenant compte des produits exceptionnels de CHF 1'000.-, destinés à la Vie montante, ainsi que des charges exceptionnelles qui sont détaillées par Corinne Favre Perreaud pour un total de CHF 324'849.-, le résultat de l'exercice est quand même positif et s'élève à CHF 76'400.26.

Le budget 2018 prévoit un résultat intermédiaire (produits moins charges de l'association, plus le produit net des immeubles) de CHF 314'000.-, duquel il faut retrancher les charges exceptionnelles auxquelles il faut s'attendre à hauteur de CHF 239'000.-. Ceci laisse prévoir un résultat positif de CHF 75'000.-.

Au 31.12.2017, le bilan témoigne d'un montant de CHF 17'591'103.51 à l'actif et au passif, le capital de l'organisation se montant à CHF 1'099'865.26.

Vient le tour des questions au sujet de la situation financière de notre association.

« Comment compte-on les paroissiens ? »

Il y en avait ~5014 en 2014. Le comptage vient du Contrôle de l'habitant (commune). Le nombre diminue en raison de l'impossibilité de s'y déclarer comme catholique. La FEDEC-VD s'occupe de trouver une solution. Le nombre communiqué est de 4266 en 2017.

Puis Jean Marescot lit à l'assemblée le rapport établi par Philippe de Preux et lui-même en qualité de **vérificateurs des comptes**, arrêtés au 31.12.2017. Relevant l'exactitude de la tenue des comptes (relevée également par l'organe de révision Association interrégionale de gestion et comptabilité) et sur la base des constats opérés durant leur contrôle, l'approbation des comptes tels que présentés est proposée à l'assemblée.

Personne ne souhaitant s'exprimer ni sur les comptes 2017, ni sur le rapport des vérificateurs, ni enfin sur le budget 2018, il est procédé aux votes :

Le rapport de gestion du conseil de paroisse ainsi que les comptes 2017 sont approuvés à l'unanimité.

Pour l'attribution de l'excédent de recettes de cette année, le conseil de paroisse propose de renouveler la dotation de CHF 45'000 en faveur du fonds de solidarité et de maintenir à CHF 30'000 la dotation au Fonds d'aide pour la formation et la culture chrétienne. L'assemblée approuve à l'unanimité, tout comme, pour finir, elle adopte le budget 2018. Lucienne Giordano remercie et en profite pour glisser la suggestion suivante : Plutôt que d'alimenter la rumeur qui affirme que notre paroisse est « riche », pourquoi ne pas souligner plutôt à quel point est généreuse et solidaire ?

L'assemblée donne, sans avis contraire, décharge de leur mandat aux membres du conseil de paroisse.

Selon les statuts de notre association, les conseillers sont élus ou réélus pour une période de 3 ans et ils ne peuvent assumer plus de quatre mandats consécutifs. C'est pourquoi, avant de passer aux **élections statutaires**, Alain-Gérard Scherwey lit le compliment préparé par Cristina Peduto pour notre présidente sortante, laquelle est chaleureusement remerciée, fleurie de pivoines et acclamée pour ses douze années passées au sein du conseil de paroisse.

Sans opposition et par acclamation de l'assemblée, Alain-Gérard Scherwey est réélu pour un quatrième et dernier mandat, Cristina Peduto, pour un troisième mandat, de même que notre trésorier Bruno Migliarini pour un second mandat.

Selon les statuts, le conseil désigne en son sein un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Le conseil maintenant constitué va s'en charger lors de sa prochaine séance. Caroline Hauser a accepté de prendre ad interim la fonction de présidente, soit jusqu'à la fin de cette année. Elle est chaleureusement remerciée et Lucienne Giordano, symboliquement, lui confie la clé de l'association paroissiale. Néanmoins, il faudra quand même rapidement trouver de nouvelles forces pour étoffer le conseil de paroisse.

Jean Marescot et Philippe de Preux sont disposés à accepter de poursuivre leur mandat de vérificateurs des comptes pour un nouvel exercice. Tous deux sont élus par acclamation de même que Marie-Louise Mello comme suppléante.

Aucune proposition individuelle n'ayant été formulée, la parole est donnée à Jeanne Voruz, co-responsable des scouts avec Anne Thiébaud, pour donner quelques indications : Actuellement, le **mouvement des scouts** du Sacré-Coeur compte env. 170 personnes entre 7 et 26 ans, le double d'il y a 15 ans, ce qui représente un gros défi. Il n'y a bien sûr pas seulement des enfants catholiques. Le souhait de la paroisse d'améliorer la communication, l'engagement des scouts dans la paroisse et leur présence aux célébrations a été exprimé. Les scouts vont essayer de faire leur possible pour se rendre davantage disponibles pour la paroisse. Le site internet www.sacrescout.ch relate les diverses activités, avec en point de mire un jamboree mondial aux USA en 2019. Les chefs donnent de leur temps, s'engagent bénévolement pour

les activités en parallèle avec leurs études, convaincus que cela vaut la peine d'avancer ensemble. En écho, Vincent Roos souligne combien l'ensemble de notre communauté est sensible à l'apport, au rayonnement de tous ces jeunes gens.

La partie administrative de l'assemblée étant close, s'ouvre la deuxième partie sur la **vie pastorale** de notre paroisse, avec pour mots-clés « Continuité et changement ». La présidente du conseil de pastorale, Catherine Gigon Niklaus évoque les nombreux bénévoles qui, dans la continuité, offrent du temps, leurs compétences dans diverses tâches, toutes importantes pour notre communauté : L'association Musiques au Sacré-Coeur, l'équipe Missionnaire et sa grande fête du partage, les scouts, les catéchistes, la Vie montante, la St Vincent de Paul, les lecteurs, ainsi qu'un nouveau groupe de donneurs de communion.

Retour sur de nombreux temps forts de l'année écoulée : une messe de bénédictions des maîtres des animaux, une galette des Rois après la messe du dimanche 7 janvier, le buffet des peuples, la conférence émouvante de Yana en mars, des messes de Carême autour du Notre Père, animées par l'abbé Marc Donzé, et en apothéose un Triduum Pascal avec la présence de Mgr Jacques Gaillot. Sans oublier la venue de la Crèche aux 5 sens : Grâce à Créa et Maurice les concepteurs qui l'ont installée, nous avons vécu une belle aventure. Un grand et profond merci à tous pour cette source de partages, de rencontres qui ont ouvert nos coeurs et allumé des étincelles dans nos yeux. Quel émerveillement!

Et bien sûr, les changements: Celui survenu avec le départ de l'abbé Gabriel Pittet et, depuis août, la présence de l'abbé Vincent Roos avec Folie sa chienne. Le départ aujourd'hui de Lucienne notre présidente, qui a oeuvré avec tout son coeur, sa richesse créative, qui a donné de son temps sans compter pour notre paroisse. Première femme à être devenue présidente du conseil de paroisse, tu ouvres certainement le chemin à d'autres engagements, d'autres vocations féminines. Changement aussi à venir avec le projet "Mon-Gré", dont l'un des objectifs est de rendre la chapelle visible afin que chacun, chacune puisse trouver un lieu propice à la prière et au recueillement ; la rénovation de cet endroit est une magnifique opportunité pour la Pastorale de notre paroisse.

Pour conclure, Catherine Gigon Niklaus rappelle la venue prochaine du Pape François à Genève, le 21 juin qui nous invite et nous dit « Soyez dans la joie et l'allégresse ».

L'assemblée se termine par un message personnel de l'abbé Vincent Roos pour remercier Lucienne Giordano, les membres des conseils, le personnel de la paroisse et évoquer quelques projets pastoraux ainsi que sa joie d'être parmi nous et de bientôt partager son temps entre notre paroisse (à 70 %) et l'aventure de l'ouverture d'un lieu bar-restaurant (le Blabla, à Vevey) sur le modèle des prêtres ouvriers (à 30 %). Les paroissiens, comme de coutume, sont invités à partager le verre de l'amitié pour clore la soirée.

PV finalisé le 13 octobre 2018.

Alain-Gérard Scherwey, membre et secrétaire du conseil de paroisse.